



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

# Ambition Europe

Lettre d'information de la délégation  
Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles



**N°118** du 1<sup>er</sup> juin 2021

## UNE

### TOURISME POST-COVID : L'UNION EUROPÉENNE FAIT DES PROPOSITIONS



Crédit photo : © Commission européenne

**Des mesures pour préparer la réouverture de la saison touristique en Europe ont été adoptées et un guide des financements pour la nouvelle période de programmation 2021-2027 a été publié.**

Réunis en Conseil européen le 25 mai, les chefs d'État ou de gouvernement des Vingt-sept se sont félicités de [l'accord](#) auquel ont abouti le [Parlement européen](#) et [le Conseil](#) le 20 mai sur le futur « **certificat numérique Covid européen** ». Disponible sous forme numérique et papier, celui-ci permettra de faciliter la libre circulation dans l'UE des personnes qui le détiendront, attestant qu'elles sont vaccinées, qu'elles ont été récemment testées négatives à la Covid-19 ou bien encore, qu'elles se sont rétablies après avoir contracté la maladie.

Il a été acté que la Commission mobiliserait au moins 100 millions d'euros de [l'instrument d'urgence européen](#) (ESI) pour aider les États membres à financer les tests antigéniques mais aussi PCR. Les tests seraient ainsi rendus plus abordables et accessibles notamment pour les personnes qui traversent les frontières quotidiennement ou régulièrement pour travailler ou étudier, rendre visite à des membres de la famille, se faire soigner ou prendre soin de proches.

Reste à présent au Parlement européen, réuni en plénière au cours de la semaine du 7 au 10 juin, à adopter formellement le texte puis au Conseil à procéder à un vote ultime. Le règlement s'appliquera ensuite dès le 1<sup>er</sup> juillet 2021 mais les États membres prêts à utiliser le certificat plus tôt pourront anticiper son déploiement à l'échelle européenne.

Par ailleurs, autre signe positif pour la future saison touristique, [le Conseil affaires générales du 20 mai](#) a adopté la proposition de **révision de la recommandation européenne concernant les voyages non essentiels vers l'UE et visant à ouvrir l'UE à davantage de touristes des pays tiers**, notamment vaccinés et issus d'une zone sans risques pour l'UE. Le seuil épidémiologique pour un pays tiers donné passera à 75 cas/100 000 habitants sur les 14 derniers jours, contre 25 cas actuellement. Cela ouvrira donc la possibilité à plus de touristes de voyager dans l'UE sans restriction de tests ou quarantaine, sauf si l'État membre en exige.

Enfin, la Commission a annoncé le 19 mai qu'**un nouveau protocole sur la santé et la sécurité en vue de faciliter la réouverture de la saison touristique en Europe** avait été [développé par le Comité européen de normalisation](#) avec l'organisation internationale de standardisation. Celui-ci, s'accompagnant d'un nouveau label, est composé d'un ensemble d'exigences et de recommandations pour les entreprises et sites touristiques en vue de l'assouplissement progressif des restrictions sanitaires. Afin de faire face aux coûts potentiels associés à la mise en œuvre du protocole et du label, les établissements touristiques souhaitant en bénéficier sont encouragés par la Commission à utiliser les [différentes possibilités de financement de l'UE disponibles pour le tourisme](#). Ce nouveau « **guide des financements 2021-2027 pour l'écosystème du tourisme** » a été mis en ligne le 12 mai dernier. Outre des liens vers les programmes mobilisables par les acteurs du secteur, il contient également des exemples de bons projets financés par les programmes antérieurs.

## NOTRE RÉGION ET L'EUROPE

### « DE LA FERME À LA TABLE » : PREMIERS ÉCHANGES CONSTRUCTIFS ENTRE LA RÉGION ET SES PARTENAIRES EUROPÉENS



Les partenaires des Quatre Moteurs pour l'Europe organisaient le 27 mai un échange autour de la mise en œuvre de cette stratégie européenne.

Crédit photo : © farm to fork Philippe Stanus - Flickr CC

Organisée dans le cadre de la présidence catalane des [Quatre Moteurs pour l'Europe](#), une réunion d'échanges entre les partenaires des 4 Régions a permis de faire le point sur la stratégie « [de la Ferme à la table / Farm to Fork](#) », proposée par la Commission européenne dans le cadre du Pacte Vert européen (ou Green Deal) pour aller vers un système alimentaire européen plus sain et plus durable. Cette stratégie encourage le développement d'une chaîne alimentaire plus respectueuse de l'environnement et qui réponde aux attentes des consommateurs et du secteur productif, par exemple en termes de rémunération des agriculteurs et de répartition de la valeur dans la chaîne de production, d'étiquetage des produits, de lutte contre le gaspillage alimentaire ou de réduction de l'utilisation des pesticides dans l'agro-alimentaire.

La Catalogne a mis en avant son plan stratégique alimentaire tandis que les représentants de la Lombardie ont mis l'accent sur les labels de qualité. La Région Auvergne-Rhône-Alpes a de son côté présenté son action en faveur de la promotion des circuits courts. La [DRAAF](#) (Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt) d'Auvergne-Rhône-Alpes a également rappelé les objectifs et le contenu de la [Loi EGALIM](#) (Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et pour une alimentation saine, durable et accessible à tous) adoptée en 2018.

Ce webinaire a confirmé l'intérêt des Quatre Moteurs pour l'Europe de poursuivre leur collaboration et d'inscrire l'échange d'expériences dans le cadre de la création d'un groupe de travail dédié à ces enjeux agro-alimentaires multiples pour les territoires.

## SEMAINE EUROPÉENNE DES RÉGIONS ET DES VILLES



Comme chaque année, la Région Auvergne-Rhône-Alpes participera à ce rendez-vous annuel du Comité des Régions et de la Commission européenne, du 11 au 14 octobre 2021.

Crédit photo : © EU Regions Week

Parmi plus de 400 candidatures reçues, 300 ont été sélectionnées pour [cette édition 2021](#) intitulée « ensemble pour la reprise » et un tiers des événements portera plus particulièrement sur la thématique de la transition verte. Le partenariat piloté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes associera trois autres régions alpines, la Lombardie, le Land de Salzbourg et la Vallée d'Aoste et organisera un atelier sur le développement durable des destinations et territoires de montagne. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine ([SUERA](#)) présidée actuellement par la France.

Les inscriptions à cette semaine thématique seront ouvertes à partir du 30 août et jusqu'à la veille de l'évènement. Enfin, dans le contexte de la crise sanitaire, le Comité des Régions et la Commission européenne ont choisi comme l'an dernier, de privilégier un format 100% numérique pour cette édition 2021.

## ERASMUS POUR LES JEUNES ENTREPRENEURS : VENEZ VOUS INFORMER !

Erasmus pour jeunes  
entrepreneurs

Un atelier d'information en ligne est organisé le 1<sup>er</sup> juillet pour les acteurs régionaux.

[Oxalis Scop](#) est un organisme intermédiaire du programme Erasmus pour jeunes entrepreneurs en France depuis 2015, le seul dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Erasmus pour les jeunes entrepreneurs, [ou Erasmus for Young Entrepreneurs \(EYE\)](#), est un programme européen visant à faciliter l'échange de bonnes pratiques entrepreneuriales au sein de l'UE et à accompagner les jeunes

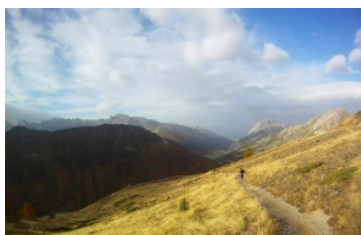
entrepreneurs européens dans leur développement professionnel. Oxalis Scop organise une réunion d'information sur ce programme et son fonctionnement et partagera des témoignages.

Pour vous inscrire au webinaire prévu le 1<sup>er</sup> juillet à 9h30, c'est [ici](#).

Vous pouvez aussi consulter [la fiche de synthèse du programme](#) sur le site l'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes.

## ACTUALITÉS

### ADOPTION DU PLAN D'ACTION « ZÉRO POLLUTION »



Crédit photo : © akunamatata - Flickr CC

**La Commission européenne a adopté le plan d'action de l'UE « Vers une pollution zéro de l'air, de l'eau et des sols » qui est une composante clé du Pacte vert européen ainsi que le thème principal de la Green Week de cette année.**

L'objectif principal de [ce plan](#) est de réduire la pollution à des niveaux non nuisibles pour la santé humaine et les écosystèmes naturels pour 2050. Le plan rassemble toutes les politiques européennes pertinentes de lutte et de prévention contre les différents types de pollution, en mettant particulièrement l'accent sur [l'usage des solutions numériques](#).

[Frans Timmermans](#), Vice-président exécutif pour le [Green Deal européen](#), a ainsi déclaré : *"Le Green Deal vise à construire une planète saine pour tous. Pour offrir un environnement sans produits toxiques, nous devons agir maintenant. Ce plan guidera notre travail pour y parvenir. Les nouvelles technologies vertes déjà présentes peuvent contribuer à réduire la pollution et offrir de nouvelles opportunités économiques. Les efforts de l'Europe pour reconstruire une économie plus propre, plus équitable et plus durable doivent également contribuer à la réalisation de l'ambition zéro pollution."*

De son côté, le commissaire chargé de l'Environnement, des océans et de la pêche, [Virginijus Sinkevičius](#), a déclaré : *"La pollution environnementale a des effets négatifs sur notre santé, en particulier sur celle des populations les plus vulnérables et socialement défavorisés, et constitue également l'un des principaux moteurs de la perte de biodiversité. Les arguments en faveur de l'UE pour mener la lutte mondiale contre la pollution sont aujourd'hui plus forts que jamais. Avec le plan d'action " Zéro pollution", nous créerons un cadre de vie sain pour les Européens, nous contribuerons à une reprise résiliente et nous stimulerons la transition vers une économie propre, circulaire et neutre sur le plan climatique."*

Pour orienter l'UE vers l'objectif 2050 d'une planète saine pour des personnes en bonne santé, [le plan d'action fixe des objectifs clés](#) afin de réduire la pollution à la source. Conjointement avec [la stratégie en faveur des produits chimiques durables](#) adoptée l'année dernière, le plan d'action va de pair avec les objectifs de l'UE en matière de neutralité climatique, de santé, de biodiversité et d'efficacité des ressources et s'appuie sur des initiatives dans le domaine de l'énergie, de l'industrie, de la mobilité, de l'alimentation, de l'économie circulaire et de l'agriculture. Cette année, la [Semaine verte de l'UE](#), le plus grand événement annuel sur la politique environnementale, du 1<sup>er</sup> au 4 juin, permettra aux citoyens de toute l'UE de participer à cette initiative sous ses nombreux angles lors [des conférences européennes](#) et dans plus de 600 événements partenaires.

## EUROPE CREATIVE 2021-2027 : LANCEMENT DES PREMIERS APPELS IMMINENT



Crédit photo : © Commission européenne

**Un budget de 300 millions d'euros sera dédié à cette première année du programme qui soutient les secteurs de la culture et de la création.**

La Commission européenne [a annoncé le 26 mai](#) que [le premier programme de travail annuel](#) du programme Europe créative 2021-2027 a été adopté, ouvrant ainsi la voie au lancement prochain des premiers appels à propositions qui seront disponibles sur le [site de l'Agence exécutive Education et Culture](#). Pour cette première année du programme, un budget sans précédent de 300 millions d'euros sera disponible afin d'aider les professionnels et les artistes de tous les secteurs culturels à collaborer en innovant par-delà les disciplines et les frontières, afin de trouver de nouvelles opportunités et de toucher de nouveaux publics. Pour rappel, le budget d'Europe créative 2021-2027 s'élève à 2,4 milliards d'euros, en augmentation de 63% par rapport à la période précédente.

En France, le [Relais Culture Europe](#) poursuit sa fonction de Bureau Europe créative avec pour objectif de faciliter l'accès au programme et de soutenir la mobilisation de ce programme grâce à ses missions d'information et d'assistance technique sur l'ensemble des appels à proposition des trois volets (Culture, MEDIA, trans-sectoriel). Il organisera notamment des ateliers sur chacun des appels publiés prochainement. Enfin, un [lancement du programme](#) est prévu en France le 4 juin, tandis qu'une [conférence de la Présidence portugaise de l'Union](#) est programmée les 17 et 18 juin.

## ACCORD INSTITUTIONNEL UE-SUISSE : FIN DES NÉGOCIATIONS



Crédit photo : © Groupement transfrontalier européen

**Le Conseil fédéral suisse a annoncé le 26 mai son souhait de mettre fin aux négociations avec l'Union européenne.**

Le projet d'accord institutionnel entre l'Union européenne et la Suisse date de 2018 et avait pour objectif de faciliter la gouvernance des 130 accords bilatéraux existant entre les deux parties en proposant un cadre de coopération. Courant avril, la Suisse avait demandé à la Commission européenne la réouverture des négociations sur les trois chapitres les plus sensibles - les aides d'état, le détachement des travailleurs et l'accès aux prestations sociales des Européens en Suisse – mais sans obtenir gain de cause. [Le Conseil fédéral a annoncé le 26 mai 2021](#) sa décision de ne pas signer l'accord institutionnel, mettant de fait fin aux négociations.

La [Commission européenne a de son côté pris acte de cette décision](#), en la regrettant au vu des progrès réalisés ces dernières années pour faire de l'accord-cadre institutionnel une réalité. « *L'accord-cadre institutionnel entre l'Union et la Suisse avait pour objet tout à la fois de*

*consolider et de développer les relations bilatérales entre l'Union et la Suisse (...). Cet accord devait ainsi permettre de consolider l'approche bilatérale, en assurant tout autant sa viabilité et que son développement ultérieur. Sans cet accord, cette modernisation de nos relations ne sera pas possible et nos accords bilatéraux vieilliront inévitablement »* indique notamment la Commission européenne dans sa déclaration.

La fin des négociations pourrait avoir des répercussions dans différents domaines, dont les transports, l'énergie, la santé et le commerce tel qu'anticipé par la Commission européenne dans une infographie intitulée [« qu'advient-il en l'absence d'entente sur l'accord institutionnel »](#).

## L'EUROPE AU SERVICE DE VOS PROJETS



**Vous cherchez un financement dans le domaine des jumelages de villes ?**

Un appel à propositions dans le cadre du programme Citoyenneté, égalité, droits et valeurs a été publié. Retrouvez le [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).

## LE SAVIEZ-VOUS ?



Crédit photo : © Janelle - Flickr CC

### **SPORT : APPELS À PROPOSITIONS OUVERTS**

**La Commission a lancé 3 appels permettant l'expérimentation de nouveaux types d'actions jusqu'au 16 juin.**

Ces [appels à propositions](#) sont en effet lancés dans le cadre de projets pilotes et actions préparatoires afin de préparer les futures activités de l'UE en matière de sport. Ils concernent plus particulièrement la [lutte contre le dopage](#), le [sport comme outil d'intégration et d'inclusion sociale des réfugiés](#) et enfin les [programmes de sports de masse et l'innovation dans les infrastructures](#). À titre d'inspiration, la Commission a publié récemment [un recueil des projets pilotes et actions préparatoires sport](#) sur la période 2016-2019.

## **LES CANDIDATURES AU PRIX NATURA 2000, ÉDITION 2022, SONT OUVERTES !**

**Ce prix européen récompense l'excellence de la gestion des sites Natura 2000.**

Un [appel à candidatures](#) invite tous les acteurs dont les activités ont un lien avec un site Natura 2000 à candidater avant le 30 septembre 2021. Toutes les [informations](#) sont disponibles sur un nouveau site web remanié. Les catégories du prix ont également été révisées afin de mettre l'accent sur la conservation des zones marines et côtières qui s'ajoute aux 4 autres catégories : communication, conservation terrestre, avantages socio-économiques et coopération transfrontalière. Pour mémoire, il s'agit de la sixième édition de ce prix qui récompense les réalisations de premier plan en matière de conservation de la nature liées au réseau européen Natura 2000 d'aires protégées et sensibilise au réseau.

## **WIFI4EU : DÉLAI SUPPLEMENTAIRE DE MISE EN ŒUVRE POUR LES COMMUNES**

**La Commission invite les lauréats des 4 appels à propositions WIFI4EU à se mobiliser.**

En raison des restrictions dues à la COVID-19 qui subsistent dans de nombreux États membres, la Commission européenne a décidé d'accorder [une prolongation de la période d'installation à tous les bénéficiaires de WIFI4EU](#) afin de permettre à chaque commune concernée de mener à bien ses projets et notamment de finaliser l'installation de leurs bornes WIFI. Dans le cas contraire, elles perdront le bénéfice de leur coupon de 15 000 euros qui leur permet d'installer le WIFI gratuitement dans un espace public. Parmi [les communes françaises lauréates](#), un certain nombre sont concernées, notamment parmi les 95 communes lauréates du territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes. La Commission européenne a enfin publié récemment un [bilan de cette initiative](#) pour l'ensemble de l'Union européenne ainsi qu'une fiche récapitulative pour chaque Etat membre (voir par exemple la [fiche France](#)).



## DICO DE L'EUROPE



### CARTE BLEUE EUROPÉENNE

**Attirer davantage de travailleurs hautement qualifiés de pays tiers, tel est l'objectif de la directive révisée « carte bleue » sur laquelle le Parlement européen et le Conseil se sont accordés le 17 mai.**

L'accord porte sur les règles d'entrée et le séjour dans l'Union de travailleurs étrangers dotés de compétences élevées. Le nouveau régime assouplira les exigences en matière de durée du contrat et travail, de seuil salarial, d'équivalence des qualifications et des compétences et de changement de poste et/ou d'employeur. En outre, les membres de la famille du titulaire de la carte bleue européenne pourront accompagner ce dernier et avoir accès au marché du travail de l'Union. Enfin, le titulaire d'une carte bleue et les membres de sa famille pourront bénéficier de règles de mobilité simplifiées pour se déplacer et travailler dans d'autres États membres de l'Union. Le Parlement européen et le Conseil doivent à présent adopter définitivement la directive, qui devra par la suite être transposée dans le droit des États membres, dans un délai de deux ans.



Pour consultez les anciens numéros, rendez-vous sur le site de « L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes » :

[www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu](http://www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu)

---

**Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes**  
**62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles**

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Ecrire à la délégation](#)